**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 18 (1904)

Heft: 1

Artikel: Encore le sceau du maire Robert

Autor: Grellet, Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-745238

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



G.TRittelli pesse 1902.

fig. 2

trouvait primitivement sur le cimetière de St-Nicolas, où on le voit figurer sur le plan de Martin Martini. En 1825 il fut transporté sur le cimetière de St-Pierre, maintenant il se trouve à l'extrémité de cimetière actuel de la ville.

Un petit écu arrondi, portant les trois têtes, est suspendu par une courroie à une banderolle (fig. 1), la courroie porte l'inscription minuscules gothiques: Petermann von Foucygnie, la banderolle porte la date 1484 avec les 4 renversés. Le tout est en bronze. Le 9 décembre de la dite année Benoit de Montferrand évêque de Lausanne bénit ce crucifix, et pour exiter la dévotion des fidèles il l'enrichit de précieuses reliques, et accorda des indulgences à ceux qui viendraient le vénérer en récitant certaines prières. Des concessions semblables furent faites par 6 cardinaux le 19 mars 1488, et par le cardinal Raymond, légat apostolique en Allemagne, le 9 mai 1502.

Le troisième monument héraldique que nous donnons ici (fig. 2) est le panneau de la première forme des stalles de l'église de Notre-Dame à Fribourg. Il porte au centre d'un motif de style gothique flamboyant, très fouillé, un médaillon aux armes de Faucigny, l'écu d'azur est chargé des 3 têtes barbues au naturel, et

coiffées de bonnet de gueules, il est surmonté d'un casque et entouré de lambrequins très découpés, le cimier est formé d'une tête semblables à celles de l'écu, et portée par un très long cou.

Ces stalles furent exécutées pendant les années 1506 et 1507, elles portent les armes de leurs donateurs tous membres du Conseil souvrain, ou représentant de familles nobles de la ville. Petermann de Faucigny était alors avoyer de Fribourg.

## Encore le sceau du maire Robert.

Par Jean Grellet.

Depuis la publication de notre article sur le sceau du premier maire de La Chaux-de-Fonds M. Kasser, directeur du Musée de Berne a bien voulu nous communiquer une hypothèse qui ne manque pas d'ingéniosité. Il se demande si le graveur n'a pas voulu représenter dans les 1er et 4me quartiers des armoiries en question un four à chaux comme armes parlantes de La Chaux-de-Fonds. La superstructure en forme de cheminée semble en effet moins bien s'adapter à

une ruche d'abeille qu'à un four; les deux monticules qui se trouvent sous le dôme ne s'expliquent guère dans une ruche, mais dans un four ils pourraient représenter des mottes de chaux.

Les étymologistes à la vérité expliquent la dérivation des nombreux noms composés de Chaux que l'on retrouve des deux côtés du Jura et ailleurs encore de différentes façons. Pour les uns il s'agit d'habitations recouvertes primitivement de toits de chaume (Kalm, Calma); d'autres croient que ces localités empruntent leur nom à des lieux dénudés ou chauves (Calvus) de la montagne dont les premiers habitants avaient tiré parti pour s'y établir; d'autres n'y voient qu'un dérivé du latin Culmen désignant le sommet d'une montagne ou, d'une manière générale, un lieu élevé; d'autres etymologistes enfin constatent que toutes les localités du nom de Chaux ou d'un de ses composés sont situées dans les hautes vallées, soit dans le territoire qui, lors de la formation du premier royaume de Bourgogne, échut aux Burgondes, peuple vivant essentiellement des produits de la chasse et des troupeaux, tandis que les Gallo-romains s'établirent de préférence dans les basses vallées où l'on trouve fréquemment des noms dérivés de villa (Villers, Villiers, Sonvilier etc.). Ils en tirent la conséquence que Chaux doit dériver du mot par lequel les Gallo romains désignaient, par antithèse à leur propre demeure, villa, les huttes des barbares soit: casa, qui par la transformation ordinaire de ca en cha et de a en au serait devenu chaza, puis chaulx et chaux.

Quoi qu'il en soit de ces différentes explications, les étymologistes ne sont d'accord que sur un point en ne trouvant aucun rapport entre le nom de Chaux et le produit calcaire, la chaux. Mais si nous sommes si peu fixés aujourd'hui sur la vraie signification des Chaux, nos ancêtres du 17me siècle l'étaient encore bien moins, aussi n'y aurait-il rien de surprenant à ce que le maire Robert, voulant donner des armes parlantes à La Chaux-de-Fonds se soit laissé guider par une interprétation simpliste du nom de la cité des montagnes neuchâteloises. Il n'aurait fait en cela que suivre une coutume très répandue, car la plupart des armes parlantes sont basées sur une simple consonance en dehors de toute préoccupation étymologique. Ainsi pour ne citer que quelques exemples les Vouga, en adoptant un navire comme emblème, ont pensé à «voguer» et non à « vouge » (serpe) étymologie de leur nom; les Perrin en adoptant des coquilles de pélerin ont ignoré que Perrin n'était primitivement qu'un simple prénom. De même Schaffhouse qui n'est qu'une corruption de Schiffhaus devrait plus logiquement porter dans ses armes un navire qu'un bélier. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini.

Nous croyons donc que l'idée de M. Kasser mérite toute attention et sommes disposé à admettre que dans la première tentative de donner des armes à La Chaux-de-Fonds on avait choisi comme emblême parlant un four à chaux. Cette constatation que le 1er et le 4me quartier de l'écusson constituent bien les armes du village natal de Robert nous confirme dans l'idée émise que nous nous trouvons en présence d'un sceau destiné aux actes de la mairie et non d'armoiries de famille.